

Marie-Claude Voinçon,
conseillère métropolitaine indépendante,
conseillère municipale de Metz

Pour une mobilité fluide à Metz Métropole

Le développement des transports en commun et des modes doux, sont indispensables à la transition écologique. Mais cela ne doit pas se faire au détriment de l'automobile, encore essentielle pour de nombreux actifs. La saturation des axes à Metz et en périphérie appelle une politique de mobilité équilibrée, respectueuse du quotidien des familles et des travailleurs.

Pensons aux besoins de tous les habitants.

Comptez sur vos élus RN pour défendre vos intérêts !
Retrouvez-nous sur



Grégory Dufour,
conseiller métropolitain indépendant,
conseiller municipal de Metz

Mirages

L'opposition de gauche prépare déjà les Municipales de mars en enfilant son costume de faux Saint Nicolas : distribution de promesses sucrées, et, bien sûr, impôts bien cachés au fond de la hotte. Derrière la barbe blanche se cache en réalité le père fouettard du déficit et de la démagogie. Les Messins ne veulent plus de ces friandises périmées, ils réclament du sérieux, pas du sucre électoraliste responsable de diabète fiscal. Puisse Saint Nicolas nous préserver des mirages de mars.



Pour le groupe « Unis pour la métropole »

Métropole de Metz : Il est urgent d'investir pour l'avenir

Les rapports récents de la Chambre régionale des comptes sont sans appel : Metz Métropole sous-investit. Avec seulement 176 M€ d'investissements sur la période étudiée, soit 760 € par habitant contre 1 200 € dans les métropoles comparables, notre métropole ne prépare pas l'avenir et notre territoire accumule un retard préoccupant.

Pire, alors que les recettes du budget annexe transport explosent (+10 M€ d'excédent annuel depuis 2022), ces ressources ne sont pas réinvesties pour améliorer notre réseau.

Pourtant, les investissements sont nécessaires pour permettre le report modal et un service de qualité. Or, aujourd'hui, les usagers subissent des lignes Mettis saturées aux heures de pointe, un parc de véhicules vieillissant, et des retards persistants dans le déploiement des nouvelles lignes (la ligne de Mettis C, promise pour 2025, n'ouvrira qu'en 2027 !). Pendant ce temps, des métropoles voisines construisent 3 ou 4 lignes en un mandat, quand Metz peine à finaliser une demi-ligne.

La Chambre régionale des comptes le souligne : il est possible de réaliser des économies (comme sur la navette fluviale Metz'O, dont le coût par voyageur est exorbitant), mais surtout, il est urgent d'investir. Cela passe par :

- L'amélioration de l'existant : accessibilité PMR, cadencement renforcé, modernisation du parc de bus.
- L'accélération des projets : étude et ouverture rapide des lignes Mettis D et E, verdissement de la flotte.
- Une tarification attractive : gratuité progressive pour les jeunes et les précaires, comme ailleurs.

Les habitant.es de notre métropole demandent un service public efficace, accessible et ambitieux. Nous disposons des moyens et des exemples inspirants existent. Il est temps d'agir, pour le climat, pour la santé, pour l'avenir de notre métropole.

L'immobilisme n'est plus une option.

Groupe ***« Unis pour la métropole »*** *:*
***Jérémy Roques**, **Danielle Bori**, **Hanifa Guermiti**,*
***Pierre Laurent**, **Denis Marchetti**, **Sébastien Marx**,*
Charlotte Picard**, **Pauline Schlosser

Pour le groupe de la majorité « L'Eurométropole au service des communes »

Extraits du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Grand Est « Metz Métropole : une situation financière favorable (Département de la Moselle) exercices 2019 et suivants » :

En préambule, le rapport titre et dresse un bilan sur la situation financière de l'Eurométropole :

[Page 4] « [...] Une situation financière favorable marquée par un faible endettement : entre 2019 et 2023, Metz Métropole a enregistré une progression continue de son excédent brut de fonctionnement. La métropole dispose d'une capacité d'épargne supérieure aux métropoles comparables. [...] Metz Métropole se distingue par un faible endettement et une capacité de désendettement rapide, tout en disposant d'un niveau de trésorerie comparable à ses homologues. [...] »

Il revient ensuite sur l'imposition par habitant et les charges de gestion :

[Page 16] « [...] rapportés en euros par habitant, les montants d'imposition à la charge des ménages et des entreprises sont inférieurs à ceux des autres métropoles de l'échantillon. [...] »

[Page 18] « [...] L'évolution des charges de gestion sur la période est maîtrisée par la métropole malgré un contexte inflationniste marqué [...]. Elles demeurent nettement inférieures aux produits de gestion, en dépit de l'augmentation des effectifs et des charges afférentes [...]. »

Les extraits suivants sont consacrés à l'encours de la dette, la trésorerie métropolitaine et l'endettement moyen par habitant :

[Page 28] « Une réduction de l'encours de dette, résultat d'une épargne en progression et d'investissement modérés : [...] Cette situation a permis de réduire la dette sur la période, contrairement à d'autres métropoles, à niveau de trésorerie comparable [...]. »

[Page 35] « Une dette en diminution et un niveau de trésorerie élevé :

[...] L'encours de dette a diminué de 19 M€ (soit 20 %). [...] À l'inverse, les métropoles de l'échantillon ont, en moyenne, augmenté leur dette de 59 M€, [...].

[...] L'encours de dette de la métropole s'élève ainsi à 71 M€, soit près de quatre fois moins que les 276 M€ d'encours de dette moyen pour les cinq métropoles de taille comparable [...]. »

[Page 36] [...] « Cet écart se reflète aussi dans l'endettement par habitant, qui est de 305 € pour Metz Métropole, contre 975 € pour les métropoles de l'échantillon [...]. »

En fin de rapport, la Chambre Régionale des Comptes présente ses conclusions, notamment sur les perspectives d'investissements futurs, au regard de la situation financière de l'Eurométropole :

[Page 37] « [...] Metz Métropole se distingue par un faible endettement et une capacité de désendettement rapide, tout en disposant d'un niveau de trésorerie favorable. »

[Page 38] « [...] Une situation financière favorable qui devrait permettre de réaliser les futurs investissements ».

[Conclusion, Page 41] « [...] Metz Métropole dispose des moyens nécessaires lui permettant d'assurer le financement de ses investissements tout en maintenant une situation financière favorable. »